



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

migrations

Question écrite n° 113466

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur les conclusions de récentes études qui indiquent que près de 2,5 millions de citoyens s'installeraient à la campagne après 2008. La France compte 33 000 communes rurales de moins de 2 500 habitants, sur un total de 36 000. Le financement des infrastructures pour ces communes rurales reste de l'ordre de 1 000 euros par habitant et par an. Il s'agit déjà d'investissements importants à supporter pour les toutes petites collectivités. Dans le cadre de ces mutations villes-campagnes, les charges des communes rurales risquent de progresser d'autant qu'un tiers de ces dépenses, soit 300 euros par personne environ, sont des dépenses directes d'équipement. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions concernant ces flux démographiques à destination du monde rural.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113466

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13103